

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouveau programme de bourses d'études

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION ANNONCE UNE AIDE FINANCIÈRE VISANT À SOUTENIR LA RELÈVE VÉTÉRINAIRE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Québec, le 11 février 2010. – Fier d'appuyer la relève dans le secteur de la médecine vétérinaire au Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a annoncé l'attribution de bourses d'études de 5 000 dollars et de 10 000 dollars aux étudiants de quatrième et de cinquième années de médecine vétérinaire qui désirent exercer leur profession dans le domaine des animaux de consommation. Grâce à ces bourses d'études, le Ministère désire stimuler l'intérêt des étudiants afin de maintenir l'accessibilité des services vétérinaires de toutes les régions du Québec et ainsi assurer la relève.

Pour pouvoir bénéficier de ce programme de bourses d'études, la personne intéressée doit suivre des études universitaires de quatrième ou de cinquième année, être inscrite au programme d'études de troisième cycle (doctorat) en médecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe et avoir choisi d'orienter sa carrière dans le domaine des animaux de consommation.

La date limite pour faire une demande de bourse est fixée au vendredi 26 février 2010. Les demandes seront acceptées jusqu'à épuisement des crédits alloués à ce programme.

Selon de récentes statistiques de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, d'ici trois ans, un nombre important de praticiens prendront leur retraite. Par ses programmes d'aide financière, le MAPAQ remplit ainsi son rôle de chef de file pour assurer une relève de médecins vétérinaires dans toutes les régions du Québec.

- 30 -

Source et information :

Clément Falardeau
Relationniste
Direction des communications
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
Tél. : 418 380-2100, poste 3512